

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

**Décision du 26 janvier 2023 modifiant la décision n° 2016-179 du 12 décembre 2016 portant création d'un comité des sages à l'Office français de l'immigration et de l'intégration**

NOR : *IOMV2302793S*

Le directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration,

Vu le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, notamment ses articles L. 121-1, L. 425-9, L. 425-10, L. 611-3 9°, L. 631-3 5°, L. 731-4, R. 425-11 à R. 425-14, L. 722-2, L. 731-1 à L. 731-4, L. 732-7, L. 733-8 à L. 733-12, L. 743-16, L. 751-2 à L. 751-4, R. 611-1 et R. 611-2, R. 631-1, R. 731-1 ;

Vu la décision n° 2016-179 du 12 décembre 2016 modifiée portant création d'un comité des sages à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'article 2 de la décision n° 2016-179 du 12 décembre 2016 susvisée, est ainsi modifié :

«

Composition du comité

Le comité se compose de neuf personnalités indépendantes de l'établissement, désignées intuitu personae par le Directeur général de l'OFII, reconnues au regard de leurs compétences techniques ou scientifiques dans leur secteur d'activité.

Les neuf personnalités sont :

- Dr Muriel DAHAN, directrice de la recherche et du développement d'Unicancer ;
- Dr Guillaume DEDET, médecin à l'OCDE ;
- Chantal DE SINGLY, ancienne haut fonctionnaire de la santé ;
- Dr Xavier EMMANUELLI, ancien Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre 1995-1997, chargé de l'action humanitaire d'urgence, cofondateur de MSF et fondateur du Samu Social ;
- Dr Claire GEORGES, responsable médicale PASS de l'Hôpital Saint Louis ;
- M. Daniel JOUANNEAU, ancien ambassadeur, ancien conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes ;
- Mme Frédérique LEICHTER FLACK, normalienne, universitaire spécialiste des questions d'éthique, maître de conférences à Sciences PO ;
- Dr Jean-Marcel MOURGUES, vice-président du Conseil de l'ordre ;
- Jean-Paul VERNANT, ancien professeur des universités et chef de service en hématologie, ancien membre du conseil d'orientation éthique de l'Agence de la biomédecine.

»

Article 2

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Office français de l'immigration et de l'intégration.

Fait le 26 janvier 2023.

*Le directeur général de l'Office français  
de l'immigration et de l'intégration,*

D. Leschi

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Leschi', is written over the printed name. The signature is stylized and cursive.